



**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BESANÇON**

**Direction des Services Hôteliers**

**Hôpital Saint Jacques**

**2 Place StJacques**

**25030 - Besançon Cedex**

Affaire suivie par : Raphaël Delarras  
Tél : n° 03.81.21.80.35  
Fax : n° 03.81.21.87.43  
Email : redelarras@chu-besancon.fr

**DESCRIPTIF SUCCINCT  
(D. S.)**

**NETTOYAGE DES VITRES DIFFICILEMENT  
ACCESSIBLE DU CHU DE BESANCON**

**DATE DE RÉCEPTION DES OFFRES :**

Réponse souhaitée pour le **MERCREDI 2 JUILLET 2008..**

Le présent document comporte 8 pages numérotées de 1 à 8.

## OBJET DU MARCHÉ

### ARTICLE 1 - OBJET ET CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE LA CONSULTATION

La présente consultation constitue un marché à procédure adaptée ( Article 28 du Code des Marchés Publics ), elle porte sur le nettoyage des vitres difficilement accessible du Centre Hospitalier Universitaire de Besançon. Le CHU est composé de deux sites :

- site Hôpital Jean Minjoz Boulevard Fleming 2030 Besançon Cedex
- site hôpital Saint Jacques 2 place Saint Jacques 25030 Besançon Cedex.

Est intégré dans la présente consultation deux sites annexes :

- Institut de formation en soins infirmiers 44 chemin du Sanatorium 25030 Besançon
- Blanchisserie du CHU rue Becquerel 25030 Besançon Cedex

Le marché est conclu pour une période de **6 mois** à compter du 2 juillet 2008 soit jusqu'au **2 janvier 2009**.

Les prestations feront l'objet d'un marché à bons de commande en application de l'article 77 - I du code des marchés publics.

### ARTICLE 2 - NOMBRE, NATURE ET MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES LOTS

Le marché est constitué d'un lot unique

### ARTICLE 3 - CONDITIONS D'EXECUTION DE LA PRESTATION

Le matériel et la fourniture des consommables destinés à l'exécution de la prestation est à la charge du titulaire.

#### 3 - 1 SÉCURITÉ DES LOCAUX

Le titulaire sera **responsable de la fermeture des locaux** (portes et fenêtres) après le départ de ses agents.

#### 3 - 2 ASSURANCE

Le titulaire devra fournir avec son offre un certificat d'affiliation à un organisme d'assurance, sous peine de rejet de son offre.

#### Remarque

Une visite préalable des entreprises soumissionnaires est obligatoire pour se rendre compte des réels travaux à effectuer et pour prévoir le matériel adéquat pour la réalisation de ces prestations dans les conditions de sécurité préconisées par la législation.

Elle devra être faite impérativement en présence de Monsieur Delarras, joignable au 03.81.21.80.35

**Les entreprises ne pourront pas déposer leur offre sans avoir effectué la visite du site.**

**Le non respect de cette clause entraînera le rejet de l'offre.**

## ARTICLE 4 - RÉCAPITULATIF ET DESCRIPTIF DES BESOINS

La présente consultation comporte 1 lot réparti en 19 chapitres :  
Les candidats devront soumissionner pour l'intégralité des chapitres.

Les opérations de lavage de vitres devront obligatoirement être effectuées entre juillet et septembre.  
**Le nettoyage des vitres comprend également les encadrements de fenêtres. Les coulures au sol et le long des murs devront obligatoirement être nettoyées.**

### **Chapitre 1 : Bâtiment BERSOT - Services de Pédiatrie**

Surface approximative : 670 m<sup>2</sup>

Descriptif de la prestation : Totalité de la vitrerie côté extérieur ainsi que la cage d'escalier intérieur et extérieur.

### **Chapitre 2 : Bâtiment Urologie - Néphrologie**

Surface approximative : 200 m<sup>2</sup>

Descriptif de la prestation : vitrerie de la cage d'escalier côté intérieur et extérieur ; vitres extérieures des salles du bloc urologie ; vitres extérieures au-dessus de l'entrée de l'Hémodialyse.

### **Chapitre 3 : Bâtiment Pasteur - Services de Psychiatrie**

Surface approximative : 30 m<sup>2</sup>

Descriptif de la prestation : vitrerie extérieure et intérieure de la cage d'escalier.

### **Chapitre 4 : Bâtiment de la Mère et l'Enfant - Maternité -**

Surface approximative : 900 m<sup>2</sup>

Descriptif de la prestation : toute la vitrerie extérieure du bâtiment.

### **Chapitre 5 : Bâtiment Ledoux - Psychiatrie Adulte -**

Surface approximative : 40 m<sup>2</sup>

Descriptif de la prestation : vitrerie intérieure et extérieure de la verrière.

### **Chapitre 6 : Service de Dermatologie**

Surface approximative : 145 m<sup>2</sup>

Descriptif de la prestation : vitrerie intérieure et extérieure de la passerelle.

### **Chapitre 7 : Ecole de Sage-Femmes**

Surface approximative : 70 m<sup>2</sup>

Descriptif de la prestation : vitrerie extérieure des niveaux 0 et +1 ; vitrerie intérieure et extérieure de la cage d'escalier.

### **Chapitre 8 : Bâtiment Pharmacie - Imprimerie -**

Surface approximative : 45 m<sup>2</sup>

Descriptif de la prestation : vitrerie extérieure du bâtiment.

### **Chapitre 9 : Bâtiment - L - à l'Arsenal**

Surface approximative : 200 m<sup>2</sup>

Descriptif de la prestation : vitrerie extérieure de tout le bâtiment

### **Chapitre 10 : Services Génétique et Biochimie**

Surface approximative : 200 m<sup>2</sup>

Descriptif de la prestation : vitrerie extérieure des 2 services.

### **Chapitre 11 : Bureau des Entrées et Direction des Finances et Trésorerie Générale**

Surface approximative : 170 m<sup>2</sup>

Descriptif de la prestation : vitrerie extérieure au rez-de-chaussée et 1er étage (côté cour d'honneur et cour intérieure).

**Chapitre 12 : Bâtiment Jean Minjoz**

Surface approximative : 5500 m<sup>2</sup>

Descriptif de la prestation : vitrerie extérieure de tout le bâtiment du +8 au -3 (y compris le bâtiment d'extension des urgences); nettoyage des stores métalliques de l'extension IRM.

**Chapitre 13 : Bâtiment Pôle Coeur-Poumon**

Surface approximative : 7000 m<sup>2</sup>

Descriptif de la prestation : vitrerie extérieure de tout le bâtiment du -2 au +2 ; vitrerie intérieure de la galerie du niveau 0 et grandes baies vitrées au -1, +1 et +2 ; nettoyage de tous les stores métalliques du niveau -2 .

**Chapitre 14 : Crèche**

Surface approximative : 250 m<sup>2</sup>

Descriptif de la prestation : vitrerie extérieure du bâtiment , verrière ; dépoussiérage des armatures des stores métalliques.

**Chapitre 15 : Internat**

Surface approximative : 185 m<sup>2</sup>

Descriptif de la prestation : vitrerie extérieure du bâtiment, intérieur de la baie vitrée de l'entrée.

**Chapitre 16 : UPC - Archives**

Surface approximative : 700 m<sup>2</sup>

Description de la prestation : vitrerie extérieure du bâtiment.

**Chapitre 17 : Logements de fonction**

Surface approximative : 150 m<sup>2</sup>

Description de la prestation : vitrerie extérieure des logements.

**Chapitre 18 : Instituts de Formation des Tilleroyes**

Surface approximative : 4500 m<sup>2</sup>

Description de la prestation : vitrerie extérieure de l'ensemble des bâtiments.

**Chapitre 19 : Blanchisserie**

Surface approximative : 900 m<sup>2</sup>

Description de la prestation : vitrerie intérieure et extérieure du bâtiment.

**ARTICLE 5 - DOCUMENTS CONTRACTUELS**

Le marché est constitué des documents contractuels suivants énumérés par ordre de priorité décroissant :

- 1 - le présent descriptif succinct et ses annexes dûment remplis.
- 2 - le cahier des clauses administratives générales (CCAG) applicables aux marchés publics des fournitures courantes et de services.

## DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION

### ARTICLE 6 - DATE DE RÉCEPTION DES OFFRES

Réponse souhaitée pour le **Mercredi 2 juillet 2008**.

### ARTICLE 7 - MODALITÉS DE PRÉSENTATION ET DE TRANSMISSION DES OFFRES

Les enveloppes contenant obligatoirement :

- les offres établies selon les modèles joints en annexe 1a "Présentation des offres"
- l'imprimé DC5 "déclaration du candidat" dûment datée et signée qui reprend les déclarations sur l'honneur prévues aux articles 45 et 46 du Code des Marchés.

devront parvenir avant les dates fixées à l'article 3 ci-dessus et seront envoyées au CHU. :

- ✓ soit par courrier portant la mention, dans le coin supérieur gauche : **"NETTOYAGE DES VITRES DU CHU DE BESANCON"**

**Centre Hospitalier Universitaire  
Direction des Services Hôteliers  
2 Place Saint Jacques  
25030 Besançon Cedex**

- ✓ soit par Fax : **03.81.21.87.43**
- ✓ soit par voie électronique à : **rdelarras@chu-besancon.fr**
- ✓ soit déposées contre récépissé à la Direction **des Services Hôteliers** du lundi au vendredi **de 9h à 12h et de 13h 30 à 16h**.

### ARTICLE 8 - GROUPEMENTS

Le groupement des entreprises candidates est autorisé.  
Il peut prendre la forme d'un groupement conjoint ou solidaire.

### ARTICLE 9 - MODALITÉS D'ORGANISATION DES ESSAIS OU DE REMISE D'ECHANTILLONS

Sans objet

### ARTICLE 10 - JUGEMENT DES OFFRES

Le choix sera effectué selon les critères de sélection suivants, classés par ordre décroissant d'importance :

- ° le prix de la prestation
- ° les délais d'exécution de la prestation
- ° la qualité de la prestation

Au vu de ces critères, l'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue.

## **ARTICLE 11 : COMMUNICATION DES RÉSULTATS**

Tous les candidats, retenus ou non, seront avisés des résultats de la consultation.

## **PRIX ET RÈGLEMENT**

### **ARTICLE 12 - DÉTERMINATION DES PRIX**

#### **12.1. - Contenu**

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres, frappant obligatoirement la prestation ainsi que tous les frais afférents au conditionnement, à l'emballage et au transport jusqu'au lieu de livraison.

L'offre de prix sera faite sur la base des quantités indiquées en annexe du présent document.

#### **12. 2. - Régime des droits et taxes**

Si des créations, majorations, diminutions, suspensions, suppressions des droits et taxes intervenaient postérieurement à la date limite fixée pour le dépôt de l'offre, le prix serait modifié en conséquence pour les livraisons auxquelles ces variations de droits et taxes auraient été effectivement appliquées.

#### **12. 3. - Prix de règlement**

**12. 3. 1. - Les prix seront unitaires et fermes durant l'exécution du marché.**

#### **12. 4. - Unité monétaire**

Le marché sera libellé en euros.

### **ARTICLE 13 - MODE DE RÈGLEMENT DU MARCHÉ**

## ARTICLE 13 - MODE DE RÈGLEMENT DU MARCHÉ

Le mode de règlement du CHU est le virement administratif.

Le délai de paiement est de 50 jours.

En cas de dépassement, le taux des intérêts moratoires applicables sera le taux légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts ont commencé à courir majoré de 2 points.

## ARTICLE 14 : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tout renseignement complémentaire qui leur serait nécessaire en vue de répondre à la présente consultation, les candidats pourront contacter :

<p style="text-align: center;"><b>Monsieur Raphaël Delarras</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Centre Hospitalier Universitaire</b> <b>Direction des Services Hôteliers</b> <b>25030 BESANÇON CEDEX</b></p> <p style="text-align: center;">Téléphone : 03.81.21.80.35 Télécopie : 03.81.21.87.43 Messagerie électronique : <a href="mailto:rdelarras@chu-besancon.fr">rdelarras@chu-besancon.fr</a></p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Nom et signature du titulaire du marché

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Nom et signature du Directeur



*J.-M. BAUDOIN*

**Nom ou raison sociale du candidat**

.....  
.....  
.....

<p align="center"><b>Nettoyage des vitres difficilement accessibles du CHU de Besançon</b></p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------

**"TABLEAU DE PRÉSENTATION DES OFFRES"**

**compléter obligatoirement une fiche par Chapitre**

**Numéro du Chapitre :**

**Désignation du chapitre :**

**Prix unitaire HT du chapitre**

**Prix unitaire TTC du chapitre**

**(1) rayer la mention inutile**

**Fait à .....**

**le.....**

**Cachet et signature obligatoires**